

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
04.13.31.39.54

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Commune d'Aix-en-Provence - Contrat départemental de développement et
d'aménagement 2016/2019 - Tranche 2017.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune d'Aix-en-Provence pour la tranche 2017 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2016/2019, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors de la tranche 2016 dont le détail figure en annexe 1.

Ces modifications sont sans incidence sur l'économie générale de ce contrat 2016/2019.

CONSTRUCTION D'UNE CRECHE AU PARC RAMBOT

Afin de répondre à la demande accrue de places en crèche, la municipalité va délocaliser la crèche du centre-ville dans les anciens locaux de la trésorerie, permettant ainsi la création d'une structure de 44 places sur une surface de 578 m² qui sera entièrement réaménagée.

Le montant global de cette opération prévue en 2017 et 2018, s'élève à 1.002.000 € HT, dont 83.333 € HT pour la tranche 2017. Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille-Provence de 200.400 € et de la CAF de 300.600 €. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 200.400 €, dont 16.667 € au titre de la tranche 2017.

REHABILITATION DU PLATEAU SPORTIF STE VICTOIRE

La commune prévoit la réhabilitation du plateau sportif du stade Ste Victoire afin de redynamiser ce terrain de proximité utilisé par les scolaires et les particuliers. Les travaux prévoient la réfection de l'enrobé, la pose d'équipements sportifs et ludiques, la plantation d'arbres avec réalisation d'un goutte à goutte.

Le montant global de cette opération prévue en 2017, s'élève à 100.000 € HT. Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille Provence de 20.000 €. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 60.000 € au titre de la tranche 2017.

VIABILISATION DU TERRAIN PAULIANE POUR LE PLAN CAMPUS

La ville s'est engagée, dans le cadre de l'opération nationale Plan Campus à mettre à disposition de l'université et du Crous les terrains de la Pauliane afin d'y accueillir les futurs locaux de la faculté d'économie ainsi que des logements étudiants. La commune doit effectuer au préalable des travaux hydrauliques permettant la mise en sécurité du site par la récupération des eaux du bassin versant naturel amont et la création des réseaux nécessaires au projet.

Le montant global de cette opération prévue de 2016 à 2018, s'élève à 1.500.000 € HT, dont 991.783 HT pour la tranche 2017. Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille Provence de 525.000 € La subvention départementale globale pourrait s'élever à 450.000 € dont 297.535 € au titre de la tranche 2017.

REQUALIFICATION DES PLACES MADELEINE, VERDUN ET PRECHEURS

La commune souhaite améliorer la qualité résidentielle du centre-ville par la requalification des espaces publics. Parallèlement, elle a engagé des actions en matière de circulation routière dans le cadre du développement durable. La requalification des places Madeleine, Verdun et Prêcheurs s'inscrit dans la poursuite de cette politique. Le projet intégrera la mise en place de mobilier urbain homogène, un plan lumière comportant également l'éclairage du patrimoine, la mise en place de bornes d'accès à l'aire piétonne, de plantations et de systèmes de collecte et tri des déchets.

La tranche 2017 prévoit la réalisation des réseaux d'eaux usées, eau potable et eaux pluviales, les fouilles archéologiques devant le palais Verdun, les travaux de voirie rues Rifle Rafle et Montclar, place Madeleine, et rues Portalis et Manuel pour partie, ainsi que l'abattage des arbres dangereux et la préparation des fosses pour la plantation des futurs arbres.

Le montant global de cette opération prévue de 2016 à 2018, s'élève à 12.766.667 € HT, dont 6.336.144 HT pour la tranche 2017. Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille Provence de 3.830.000 € La subvention départementale globale pourrait s'élever à 5.106.667 € dont 2.534.458 € au titre de la tranche 2017.

RENOVATION DE L'EGLISE DE LA MADELEINE

L'église de la Madeleine, construite au XVII^{ème} siècle, est fermée depuis 2007 pour des raisons de sécurité. La commune souhaite engager la restauration de la façade rue Portalis et des deux bâtiments adossés, ainsi que de la façade principale.

Le montant global de cette opération prévue de 2017 à 2019, s'élève à 1.500.000 € HT, dont 38.412 HT d'études pour la tranche 2017. Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille Provence de 525.000 € La subvention départementale globale pourrait s'élever à 450.001 € dont 11.524 € au titre de la tranche 2017.

RESTRUCTURATION DE LA CITE DU LIVRE

Afin d'améliorer le fonctionnement de la bibliothèque Méjanes, la commune souhaite réaménager les espaces de la cité du livre en créant de nouvelles circulations et une nouvelle présentation des collections par pôle thématique avec notamment la restructuration de l'entrée et la sécurisation des façades Est et Nord.

Le montant global de cette opération prévue de 2017 à 2019, s'élève à 2.753.508 € HT, dont 83.333 HT pour la tranche 2017. Le projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Métropole Aix-Marseille Provence de 963.728 € La subvention départementale globale pourrait s'élever à 826.053 € dont 25.000 € au titre de la tranche 2017.

Nouvelle opération prévue à partir de 2018 :

RENOVATION DE LA BASTIDE DU JAS DE BOUFFAN

Construite au XVIII^{ème} siècle, la bastide du Jas de Bouffan, classée au titre des monuments historiques, a été la propriété de Cézanne pendant 40 ans et de nombreuses œuvres y ont été réalisées. C'est l'axe principal du programme de valorisation du circuit Cézanne, auquel s'ajoute l'histoire d'une bastide au XIX^{ème} siècle.

Les travaux prévoient le réaménagement de la bastide avec la restitution des peintures de Cézanne dans le grand salon et l'aménagement de la bastide comme au XIX^{ème} siècle, l'organisation d'une salle d'exposition au 1^{er} étage et l'aménagement de bureaux pour l'administration et d'une salle de gestion du matériel au 2^{ème} étage.

Le montant global de cette opération prévue de 2018 à 2019, s'élève à 2.878.272 € HT.

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2017 de ce contrat 2016/2019 s'élève à 7.633.005 € HT, conformément à l'annexe 1 qui présente également l'échéancier actualisé.

La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 3.885.368 € pour la tranche 2017, selon le détail indiqué en annexe 1.

Ce rapport est sans incidence financière, l'engagement comptable de cette action ayant déjà été effectué au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2016 – 10127T en application de la délibération n°175 du 21 octobre 2016.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL